

Délibération n°2604-24

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à 18 heures 30
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes
Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu
habituel de ses séances, après convocation légale, sous la
présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire.

Conseillers en exercice : 15
Présents : 12+3 proc
Votants : 15

Etaient présents : Christian DI MARTINO – Eliane CALDEI-VIDAL –
Marion RINQUIN – Patrice MARTIN – Chantal BARBIER – Jessica
DE SOUSA – Lucile RAVARY – Jean-Christophe RENE – Tiphaine
DESHAYES SANCERNI – Ange DELLAVALLE – Laurent SCRIVA

Absents excusés : Philippe ALLEGRINI – Jean-Marc BLANIC –
Sandrine BARRALIS

Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

**Objet : Dégrèvement facture eau
Route de la Lauvette**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante que M.et Mme MAIANO Jean-Christophe – demeurant 250
route de la Lauvette à CANTARON – ont demandé en Mairie, un dégrèvement d'eau.

En effet, en 2025, suite à un problème de fuite, leur facturation a anormalement augmenté. Le nombre de m3
facturé est de 586 m3.

Aussi, Monsieur le Maire propose, conformément à la législation en vigueur, qu'un dégrèvement exceptionnel
de 281 m3 soit accordé. Le montant de ce dégrèvement s'élève à 740.88 € et se décompose comme suit :

Redevance pour prélèvement ressource en eau	281 m3 X 0.0466 =	13.09 €
Redevance sur la consommation d'eau potable	281 m3 X 0.43 =	120.83 €
Redevance pour performance réseaux eau potable	281 m3 X 0.01 =	2.81 €
Consommation eau (à partir de 151 m3)	281 m3 X 2.15 =	604.15 €

Les 740.88 € seront affectés sur l'article comptable correspondant et viendront en déduction de la facturation
d'eau émise au 2^{ème} semestre 2025.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à
l'unanimité des présents,**

- **ACCEPTE** un dégrèvement exceptionnel de 281 m3 sur la facturation d'eau du deuxième semestre 2025 de
M.et Mme MAIANO Jean-Christophe pour un montant de 740.88 € (article comptable correspondant).

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

La secrétaire,

Eliane CALDEI-VIDAL

Le Maire,

Signé électroniquement par Gérard BRANDA

Date de signature : 04/05/2026

Qualité : Maire